ONG VIE ET SANTÉ DU CENTRE

SIÈGE SOCIAL YAOUNDÉ – CAMEROUN

**B.P. 7507** [E-mail : visacesante@yahoo.fr](mailto:E-mail :%20visacesante@yahoo.fr)

Site web: [www.visace.org](http://www.visace.org)

Tel: (237) 6 77 20 47 39 / 6 99087737

**ARRETE N° 00000400/A/MINATD/SG/DAP/SDLP/SONG DU 14/12/2014**

**N°00002042/DIPL/D3 DU 28 MARS 2016**

**N°576/LAC/MINSANTE/SG/DRSP/BFP/EBWA DU 26 AOUT 2016**

**N°2017/92/1070/L/MINAS/SG/DIDESEC/CECO DU 26 SEPTEMBRE 2017**

**N°2017/264/L/MINAS/DRAS-C/BCIPP DU 27 OCTOBRE 2017**

**Compte bancaire: CM21 10003 0020016 02 0730372 69 SGCMCMCX**

VISACE



**CONTRIBUTION DE L’ONG VIE ET SANTE DU CENTRE (VISACE) AU QUESTIONNAIRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN RAPPORT AVEC LES DROITS DES PERSONNES AGEES**

**1- LES CONSEQUENCES ET LES EFFETS NEFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR L’EPANOUISSEMENT DES PERSONNES AGEES.**

Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques. En cas de catastrophes naturelles elles constituent la couche de la population la plus touchée (les cas du lac NYOS en 1986 et NSAM en 1998 sont de parfaites illustrations). Les difficultés à entendre ou de voir peuvent limiter leur accès à l’information et leur sensibilité en ce qui concerne la gravité de la situation. Les problèmes de santé chroniques ou les besoins particuliers des personnes âgées peuvent retarder ou empêcher leur fuite ou leur évacuation. Les personnes âgées peuvent être réticentes aussi à atteindre un abri ou chercher un refuge. Le cas de glissement de terrain à BAFOUSSAM en 2019 où les habitations construites aux flancs de la colline se sont effondrées à la suite de fortes pluies faisant plusieurs victimes. Ceci a été un sinistre de forte envergure. En zones rurales quand malheureusement survient un sinistre de ce genre, les logements délabrés et insalubres n’offrant aucune facilité moderne subissent des destructions laissant ainsi les personnes âgées « SDF = sans domicile fixe ».

Dans le domaine de la santé, les personnes âgées sont exposées à des coups de chaleurs, ce qui augmente leur risque de développer les maladies cardiovasculaires et rénales, les maladies dégénératives, l’incontinence, le cancer, l’arthrose, les troubles visuels et auditifs ou la dénutrition. Le plan émotionnel en est également affecté avec une émergence de multiples sentiments d’inutilité. En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le « coup de chaleur » forme d’hyperthermie avec trouble du système nerveux central.

Aussi la trilogie ***Climatologie-Santé-Environnement*** laisse-elle transparaitre les conséquences et les méfaits préjudiciables à l’épanouissement des personnes âgées, et tributaires des **D*roits de l’Homme.***

Le tableau ci-après nous édifie dansce paradigme :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DROITS DES PERSONNES AGEES | | |
| N° | Conséquences | Effets néfastes |
| 1 | ***Manque d’assurance qualité de vie*** | ***Influence : survie, croissance, développement Anéantissement du cadre de vie*** |
| 2 | ***Atteinte à la santé environnementale*** | * ***Prolifération des nuisibles : murins, arthropodes vecteurs et nuisants, hôtes intermédiaires de maladies;*** * ***Forte prévalence des parasitoses et des gastro entérites.*** |
| 3 | ***Facteur de pauvreté et du sous-développement*** | ***Coûts de la vie et de santé inabordables.*** |
| 4 | ***Influence en Urbanisme et aménagement*** | ***Construction des ouvrages et des bâtiments sujette à des risques de catastrophes et à l’usure du temps difficilement contrôlables.*** |
| 5 | ***Influence sur l’agriculture et l’élevage*** | ***Médiocrité des rendements, d’adaptation, d’adoption des stratégies de subsistance et d’accroissement des produits.*** |
| 6 | ***Production exagérée de matières polluantes par les industries dans la biosphère*** | * ***Généralisation des maladies pulmonaires, dermatologiques, oncologiques et gastriques ;*** * ***Altération de la couche d’ozone par les Gaz à Effet de Serre.*** |
| 7 | ***Mauvaise adaptation climatique des activités sectorielles*** | ***Difficulté de réajustement en vue du développement socio-économique.*** |
| 8 | ***Perturbation des Données de télédétection*** | ***Entrave à la restitution de l'albédo solaire, à la détermination de l'émissivité et de la température de surface avec les données de télé détection.*** |

La diversité typologique des climats caméroniens s’ancre dans la diversité morphologique des zones bio géographiques rencontrées dans tous les pays d’Afrique, ce qui le fait appeler Afrique en miniature. Cela induit tout aussi les pics de développement des faunes entomologiques à divers endroits de ce pays.

**2 – DESCRIPTION D’UNE STRATEGIE SPECIFIQUE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN RAPPORT AVEC LES DROITS DES PERSONNES AGEES :**

La question du vieillissement au Cameroun, comme dans la plupart des pays du Sud, est une problématique humaniste des pouvoirs publics et autres acteurs sociaux dont l’ONG VISACE, qui cherchent à faire de l’inclusion sociale une préoccupation de tous les instants, les personnes âgées faisant partie des personnes vulnérables béneficient d’un ensemble d’actions multisectorielles dont les plus significatifs sont :

* La mise en place d’un cadre juridique et institutionnel
* Les actions multisectorielles ciblées en réponse aux besoins des personnes âgées.

Au Cameroun, la volonté politique de promouvoir la personne âgée s’est traduite entre autres par des mesures juridiques et institutionnelles.

*Au plan juridique*

La protection des droits des personnes âgées est un axe majeur de la politique sociale du gouvernement. Elle a pour finalité de faire considérer les personnes âgées comme des membres à part entière de la société et dont la contribution reste importante au développement national. Ceci se vérifie à travers les normes juridiques internes, protectrices des personnes âgées, élaborées en conformité avec les instruments internationaux comme ceux de l’ONU.

L’Etat Camerounais s’est penché sur ces problèmes intentionnellement, vue l’adoption et la ratification des lois et des conventions à grande échelle en matière de climat, d’environnement, assainissement, hygiène et salubrité :

* **Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**

Ratifiée le 19 octobre 1994, elle vise à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l’atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

* **Protocole de Kyoto**

Le protocole de Kyoto a été ratifié par le Cameroun le 23 juillet 2002. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont à l’origine des changements climatiques et des diverses autres conséquences (catastrophes, inondations, réchauffement de la planète, …) qui en découlent

* **Plusieurs textes et lois régissent la gestion de déchets au Cameroun**

Quelques actes ministériels relatifs à la gestion des déchets

| **N° DU TEXTE ET DATE** | **TITRES** | **AUTEURS** |
| --- | --- | --- |
| **Arrêté du 1er Octobre 1937** | * Fixant les règles générales d’hygiène et de salubrité publique à appliquer dans le territoire du Cameroun sous mandat français | * Gouverneur du Cameroun |
| **Arrêté Conjoint N° 00073/ MINAT/MINVIL** | * Précisant les modalités d’application de certaines règles de salubrité et de sécurité publiques. | * Ministre de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation et Ministre de la Ville. |
| **Circulaire N° 8419/e/MINAT/DCPL/SAA du 25 Juin 1979** | * Relative à la campagne nationale d’hygiène et d’assainissement. | * Ministre de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation. |

*Au plan institutionnel*

On constate que les structures en charge des personnes âgées ont connu une grande évolution. Cette évolution a pour objectifs de reconnaitre et de consolider la place des personnes âgées dans la société camerounaise.

Aussi les axes stratégiques ci-après ont été formulées par la politique nationale en vue de la promotion d’une société inclusive pour tous les âges :

* ***Prévention des pathologies liées au vieillissement ;***
* ***Sensibilisation sur les maladies et les méthodes préventives ;***
* ***Motivation de participation aux activités civiques et culturelles ;***
* **Renforcement des capacités ;**
* **Promotion des cadres d’échanges intergénérationnels ;**
* **Reconversion ;**
* **Plaidoyer ;**
* **Renforcement des programmes de recherche, des capacités en recherche et subventions ;**

Bien que la vulnérabilité particulière des personnes âgées dans les situations de catastrophes est entrain de recevoir une attention croissante, il faut faire davantage pour atténuer et réduire l’impact des catastrophes sur les personnes âgées et pour s’assurer que leurs droits sont protégés en toutes circonstances.

En même temps, il est essentiel de reconnaître que les personnes âgées ont des capacités et peuvent contribuer à la préparation et à la réponse aux catastrophes. Les personnes âgées doivent être les sujets et les acteurs des politiques de gestion de la réduction des risques de catastrophes et de résilience.

Il est donc essentiel de donner aux personnes âgées le statut de participants actifs à la vie et à la production nationale, au lieu de celui de victimes passives et vulnérables du développement. L’une des insatisfactions majeures des personnes âgées aujourd’hui est leur faible capacité de participation à la vie et au développement de la communauté, du fait notamment de :

* L’accès difficile aux ressources et aux crédits,
* L’impossibilité de retrouver une activité génératrice de revenus,
* La rareté des opportunités de reconversion professionnelle ou d’alphabétisation.

D’où la nécessité de mise en œuvre des projets d’envergure, en l’occurrence ceux impliquant la santé publique et environnementale, axées sur les personnes âgées en zones urbaines et de campagnes. Il en serait ainsi en prélude à des flambées d’endémo épidémies locales, parasitaires et virales et, liées aux atteintes diverses par manque d’hygiène, de prophylaxie et de prise en charge effective.

En définitive, le financement des projets et actions de santé environnementale : hygiène, lutte contre les arthropodes et la gestion des déchets ; pourrait militer en faveur du climat et l’épanouissement des personnes âgées.